

---

---

# **MODALITES DU TEST DES ACTIVITES PRATIQUES DE FIN DE 4<sup>ème</sup> année**

**Section : Sciences techniques**

**Matière : technologie**

**Durée : 2heures coef : 1**

## **I- Période :**

La période de déroulement du test des activités pratiques de fin d'année est précisée par une circulaire émanant du ministère de l'éducation et de la formation.

## **II- Organisation :**

### **1- Objectifs :**

L'épreuve du test des activités pratiques porte sur l'identification, la mise en œuvre et l'expérimentation de systèmes techniques pluritechnologiques, de sous systèmes ou de maquettes. Elle permet au candidat de mobiliser ses savoirs et ses savoir faire en vue de :

- les objectifs des activités d'évaluation sont conformes à ceux du programme officiel de quatrième année.
- manipuler des systèmes pluritechnologiques, sous-systèmes ou constituants ;
- conduire la description et l'analyse fonctionnelle, temporelle et structurelle de ces systèmes ;
- faire des calculs de vérification ou de prédétermination relatifs à des fonctions techniques ;
- dimensionner des composants à partir de calculs simples ou de logiciels ;
- concevoir et/ou modifier des solutions pluritechnologiques.

### **2- Constitution du sujet :**

Chaque dossier d'activité est composé d' :

- un extrait du dossier technique du système support de l'activité. Cet extrait sera limité aux données technologiques nécessaires à la réalisation de l'activité ;
- un dossier réponses qui servira comme compte rendu à remettre en fin de séance à l'examineur.

---

---

### **3- Préparation de l'épreuve :**

Dans la préparation de l'épreuve l'équipe pédagogique tiendra compte des conditions matérielles particulières relatives à chaque établissement et des recommandations suivantes:

- Les sujets sont prévus pour une durée de déroulement de deux heures ;
- Les besoins en matériels et en matières consommables sont arrêtés avant la fin du deuxième trimestre et adressés aux directeurs des établissements concernés par le biais de l'administration ;
- Les dossiers d'activités sont élaborés à l'avance à l'échelle régionale par une équipe pédagogique désignée parmi les enseignants des classes terminales (un enseignant par établissement) et encadrée par l'inspecteur de la discipline. ;
- Chaque équipe construit une quinzaine d'activités sur des matériels divers existant dans les laboratoires de la région ;
- L'activité se déroule sur un seul poste de travail et peut avoir plus d'un aspect (calcul, représentation, mesure, réalisation, justification etc...) ;
- Le manuel d'activité de quatrième année peut servir comme base de données. Les activités qui en sont tirées seront modifiées par l'équipe pédagogique de façon à donner un sens à l'épreuve et éviter les répétitions ;
- Chaque activité est accompagnée d'une feuille de notation appropriée qui comporte le barème détaillé.

### **4- Déroulement des épreuves :**

- Le test des activités pratiques de fin d'année se déroule à l'échelle locale selon un calendrier respectant la période prédéfinie par la circulaire nationale ;
- Le déroulement et la correction de l'épreuve sont menés sous la responsabilité de deux enseignants de la discipline dont l'un exerçant sur place ;
- Au début de chaque séance, une série d'activités est proposée (08 activités de génie électrique et 08 activités de génie mécanique). Un tirage au sort au début de la séance assure la répartition des élèves sur les 16 postes d'activités ;
- Chaque candidat est évalué individuellement en vue de vérifier ses compétences à :

- 
- Savoir présenter le travail attendu, à travers un entretien avec les professeurs examinateurs ;
  - mener correctement les activités pratiques objet de l'évaluation ;
  - commenter les résultats obtenus devant les professeurs examinateurs ;
- la correction se fait par les deux examinateurs au cours de l'épreuve et sera achevée à la fin de la séance.

A la fin de chaque séance, les professeurs évaluateurs remettent au chef d'établissement les notes du test et les notes finales à porter sur les PV du baccalauréat. Les traces écrites, informatiques ou matérielles laissées par les candidats seront confiées au directeur de l'établissement elle peuvent être détruites après trois ans.

#### **5- Calcul de la note finale de l'examen :**

$$\text{Note finale} = \frac{\text{Moyenne annuelle des activités pratiques} + \text{note du test}}{2}$$

$$\text{moyenne annuelle des activités pratiques} = \frac{\text{Note 1}^{\text{er}} \text{ tri.} + 2 \times \text{note } 2^{\text{ème}} \text{ tri.} + 2 \times \text{note } 3^{\text{ème}} \text{ tri.}}{5}$$